

RELEVÉ DE DÉCISIONS
CA restreint aux seuls élus
Séance du 23 Juin 2011 à 9h00
Patrick Capolsini

Document n'ayant aucun caractère officiel et n'engageant que son auteur
Notes prises en séance

Représentants MCF :

- **Présents : P. Capolsini, JM Chapuis, J. Munoz, S. Richaud, N. Schmitt, B. Poirine**
- **Absents : aucun**

Représentants PR :

- **Présents : M. Debene, JM Goursaud, L. Peltzer, P. Bianchini, E. Conte, P. Ortega**
- **Absents : aucun**

Représentants BIATOS :

- **Présents : R. Yune, T. Vetea-Tahi, M. Li**
- **Absents : aucun**

Représentants étudiants :

- **Présents : T. Bambridge, F. Cadousteau, O. Guenin, A. Jean, A. Toriki**
- **Absents :**

Autres membres invités (non votant) : .M. Paitel (qui nous quitte définitivement demain), L. Echalié et Marc (informaticien de la CRI pour s'assurer du bon fonctionnement de la visioconférence).

Séance ouverte par Louise Peltzer puis présidée par le doyen d'âge : Jean Marie Goursaud.

POINT UNIQUE : Election du Président de l'Université de la Polynésie française

Introduction de Jean Marie Goursaud avant l'entrée des candidats.

Cinq candidatures ont été déposées :

- Jean-Pierre BARRIOT, PR, UPF
- Eric CONTE, PR, UPF
- Jean-François MICHON, PR, Université de Rouen
- - Christian MONTET, PR, UPF
- - Taivini TEAI, MCF, UPF

Modalités :

- 20 minutes d'exposé + 30 minutes maximum de questions : **voté unanimité.**
- Obligation d'obtenir 11 voix pour être élu et ceci à chacun des trois tours de scrutin possibles aujourd'hui
- Il est demandé qu'aucun résultat ne sorte de cette salle en cours de discussion, les résultats seront diffusés par l'Université à l'issue de la séance.
- 10 minutes par candidat entre chaque tour si plusieurs tours
- les candidats n'exposant pas sortent pendant l'audition des autres.
- Il est proposé que JF Michon passe en premier pour palier à tout problème éventuel au niveau technique (visioconférence) : les 5 candidats et les membres du CA acceptent ce passage en premier
- La législation indique qu'un candidat membre du CA peut assister aux interventions des autres candidats. La question est posée à E. Conte qui indique

qu'il fera comme tout le monde et sortira pendant les interventions des autres candidats

- Tirage au sort par Mlle Cadousteau (la plus jeune de l'assemblée) pour obtenir l'ordre de passage suivant :

- Jean-Francis MICHON, PR, Université de Rouen
- - Christian MONTET, PR, UPF
- - Taivini TEAI, MCF, UPF
- Jean-Pierre BARRIOT, PR, UPF
- Eric CONTE, PR, UPF

Remarque de ma part : je joins à ce document les professions de foi envoyées par tous les candidats et je ne note sur ce RD que les questions et réponses aux candidats.

Intervention de Jean-Francis MICHON, PR, Université de Rouen : 9h31- 9h41 (interruption technique au bout de 10 minutes suite à une panne d'électricité à Rouen). Il est décidé de passer à l'audition suivante en attendant le rétablissement de la connexion.

Intervention de Christian MONTET, PR, UPF : 9h59 – 10h21 → 22'

- **M. Debene** : Difficile de changer la LRU comme vous le proposez d'autant que cette loi est l'émanation de la conférence des Présidents d'Université ! Question en forme « d'étude de cas » : rôle de l'UPF dans la formation des maîtres et le degré d'autonomie de la structure assurant la formation des maîtres ?
- Sur le premier point, je suis d'accord avec toi, ce sera un chantier long et difficile. Concernant l'IUFM : il faut réfléchir collectivement, l'école doit avoir une relative indépendance.
- **JM Goursaud** : qu'envisages-tu pour les MASTERS ? D'autre part, nous avons de grosses difficultés au niveau des taux de réussite en licence avec par exemple l'idée d'une « année 0 », qu'en penses-tu ?
- Il y a encore beaucoup d'insatisfaction sur ce point des MASTERS, il faut donc revenir sur ce point ne serait-ce que pour que la décision soit mieux acceptée par tous. Je ne dis pas « il doit y avoir un MASTER de Maths » mais il faut reconsidérer la question. Nous avons un labo de maths performant avec beaucoup de collègues ce qui constitue une force pour nous. Il nous faut travailler avec et éventuellement adosser une formation à ce laboratoire. Concernant l'année 0, les ressources affectées à cette L0 ne seraient-elles pas mieux utilisées à d'autres postes ?
- **B. Poirine** : Nos heures TDs baissent dans les maquettes, quelle est ton opinion ? Nous avons une quarantaine d'étudiants ayant demandé au CNAM la création d'une préparation au CAPET car nous ne leur proposons rien, quel est ton avis sur ce point ?
- Oui, il faut augmenter les heures de TD dans nos maquettes, même si nous aurons des contraintes budgétaires fortes (surtout après le passage au RCE). Il faut chiffrer tout cela et prendre des décisions. La diminution des heures de TD fait baisser les taux de réussite. La FORCO a perdu près de 40 Mfcp « de marchés » ces dernières années, il faut que la FORCO gagne de l'argent pour financer d'autres formations. Je suis désolé comme toi de voir tous nos étudiants s'inscrire au CNAM car nous ne leur proposons rien.
- **L. Peltzer** : En 2009, à l'issue des élections, vous avez contesté à 2 reprises la mise en place de ce conseil. Comment allez-vous gérer la messagerie électronique utilisée à des fins de propagande ? Pendant votre mandat de directeur de DEG vous avez été très absent, pensez-vous faire la même chose en tant que Président ? Vous envisagez un audit alors que des rapports (inspection générale par exemple) existent :

- Messagerie électronique : je suis pour l'expression la plus large possible bien entendu sans insulte. Je suis prêt à accueillir toutes les critiques exprimées
 - S. Kugelmann m'a effectivement remplacé dans quelques réunions mais pas plus que cela comme vous le suggérez. Si cela avait été le cas, elle n'accepterait pas d'être à mes cotés maintenant. *Intervention de JM Goursaud demandant de ne pas mettre en cause des personnes absentes.* Je ne fais pas fi des rapports effectués par la tutelle
- **A. Jean** : Que pensez-vous faire pour améliorer le versement des bourses ? Certains collègues disent ne plus vouloir signer les attestations d'assiduité, votre avis ?
 - Il faudra intervenir au niveau de l'état pour améliorer les bourses. Il doit y avoir moyen d'améliorer cela sans que les collègues soient autant sollicités que maintenant. Les collègues préfèrent passer plus de temps à la pédagogie plutôt qu'à signer des papiers. Il faut trouver une solution avec le vice-rectorat.
 - **O. Guénin** : il y a des étudiants qui ont faim et besoin de leur bourse. Comment pensez-vous rendre le CAPES de Tahitien pérenne ? Vous avez écrit que vous vouliez saboter le GDI, êtes vous toujours de cet avis ? Vous avez été à l'origine d'une plainte à la gendarmerie contre deux d'entre nous, pensez-vous que ce soit des méthodes pour un futur président ?
 - Pour le CAPES, je n'ai pas plus de moyens que la Présidente actuelle mais l'UPF doit faire le maximum dans ce sens. Pour le reste, j'aurais préféré que cette question ne soit pas posée non pour moi mais pour vous car vous avez été blessé. Concernant mes propos concernant des collègues, je me suis excusé auprès des collègues. Sabotage du GDI : au vu de mon CV, pensez-vous que je sois quelqu'un qui cherche à saboter la recherche. Lecture d'un long passage de l'une des œuvres de *Milan Kundera*. La conclusion de ce joli texte est que, finalement, le plus choquant n'est pas la tenue de propos privés (souvent outranciers lorsqu'ils sont prononcés dans l'intimité) mais le fait de diffuser ces propos privés. La gendarmerie n'est que la suite de cette histoire.
 - **M. Li** : je suis étonnée de vous entendre dire que Mame Delajoux ne sera pas DGS car vous nous avez dit le contraire en ma présence lors d'une réunion avec d'autres collègues dans un bureau. Allons-nous rester 6 mois sans DGS ? vous ne voulez pas nous dire qui sera le DGS au moins par intérim. Avons-nous besoin de conseillers juridique et budgétaire (vous annoncez dans votre discours M. Pastorel et Mme Kugelmann) alors que nous avons des personnels administratifs en place pour ces tâches ?
 - Je n'ai jamais dit cela concernant Mme Delajoux. Je ne peux pas vous donner de nom pour le DGS à l'heure actuelle. Il est normal d'avoir des conseils qui ne se substituent pas aux personnes en place.
 - **P. Ortega** : pouvez-vous développer l'idée de parlement de l'Université ?
 - C'est une idée qui illustre le fait que je souhaite moi-même un contre-pouvoir à mon éventuel propre pouvoir si je suis élu.
 - **R. Yune** : le budget de la BU sera dans le budget global de l'UPF après le RCE, comment allez-vous faire ?
 - Il ne reste que quelques secondes (rappel du temps par JM Goursaud) donc difficile de répondre mais la BU est importante à mes yeux.

Tentative de reprise de la communication avec Rouen : cela ne marche pas, nous passons au candidat suivant.

Intervention de T. Teai, MCF, UPF : 11h03 – 11h20 → 17'

- **F. Cadousteau** : polémique sur les mails, bourses et ALE pour étudiants, pensez-vous avoir la poigne pour améliorer la situation actuelle ?
- Le problème des mails va se régler de lui-même par l'apaisement des relations entre les personnes, il faut tourner la page, la période a été difficile. J'ai la poigne en moi,

quand il s'agit de taper sur la table, je sais le faire. Je suis jeune, c'est vrai mais j'ai été maître d'internat pendant mes études et j'ai été obligé de me débrouiller avec « le plus mauvais dortoir », j'ai donc été obligé de m'imposer.

- **P. Capolsini** : Le programme annoncé est d'une formidable ampleur incluant des UFR, des cellules de valorisation, ...). Tu proposes de tout changer en quelques mois. Tu as par exemple parlé de créer une fonction publique de la Polynésie française et de « territorialiser » les concours de l'enseignement et des fonctionnaires de l'Etat. C'est un programme d'homme politique pas de Président d'université et surtout pas d'un président élu pour moins de 2 ans ayant des chantiers énormes et très urgents. Peux-tu STP développer ce que tu penses faire à très court terme ?
- Le contrat a été signé et nous devons le mener à son terme, nous devons discuter du prochain contrat pas 2012-15 mais encore plus loin. Concernant l'équipe : les conseils sont en place, les membres de l'équipe font partie de ces conseils. Etant MCF, je souhaite me tourner vers le collège des PR pour les VPs. Concernant le DGS : il y a eu des rumeurs. J'ai rencontré avant-hier JL Tristani, M. Tristani n'aurait pas discuté avec moi pendant une heure si j'avais voulu lui couper la tête.
- **M. Debene** : je m'adresse au chercheur ayant un grand intérêt pour la valorisation. Tu proposes une cellule de valorisation pour la recherche. Nous aimerions connaître le nom le nom du VP recherche. Comment aurons-nous les moyens de mettre en place une cellule de valorisation, une cellule de montage de projet, et tout ce que vous proposez ... avec nos moyens actuels ?
- Nous avons des collaborations avec d'autres organismes de recherche mais nous n'avons pas encore assez de brevets déposés. Nous devons avoir, avec nos partenaires polynésiens, un faisceau d'au moins 1 000 brevets. Nous sommes inscrits dans le projet de valorisation VALOSUD. La cellule de valorisation technique (dont G. Lecellier a commencé à s'occuper) et que nous allons mettre en place se fera par un demi poste mis à disposition par l'association « Tahiti Faaotu » et un autre demi poste devrait être donné par VALOSUD ce qui fera un poste plein.
- **J. Munoz** : tu es intéressé par le rayonnement international et je pense qu'il faut le développer. Je gère depuis 7 ans des échanges d'étudiants en convention or nous n'avons pas de véritable échange car peu d'étudiant étranger viennent chez nous et nous les hébergeons très mal. Deux étudiants actuellement ici seront même mis à la porte de notre cité à fin Août. Qu'en pensez-vous ?
- Dès que nous avons des conventions d'échange, nous devons mettre en place les moyens d'accueillir les étudiants étrangers. A l'heure actuelle nous nous reposons sur des familles d'accueil mais ce n'est pas une solution à long terme. Nous devons signer une convention avec le foyer des jeunes filles de Papeete même si ce n'est pas une solution sur le long terme. Nous devons peut-être réserver l'une de nos chambres étudiante pour ce faire.
- **T. Bambridge** Vous avez parlé de BTS, d'IUT, de formation d'ingénieur mais comment allons nous financer ces beaux projets ?
- Je n'ai pas de réponse toute prête. Nos Licences professionnelles (tourisme, informatique, agriculture) ont montré qu'elles étaient efficaces et donnaient du travail. Mais nous avons besoin de plus de liaison avec le Pays et l'Etat afin de fournir des passerelles pour les trop nombreux bacheliers professionnels que nous accueillons à l'UPF. Peut-être ouvrir un BTS (je ne sais pas lequel) pour accueillir ces étudiants de bac Pro.
- **A. Jean** : tu es chef d'entreprise, pouvons nous compter sur toi à 100% à l'UPF ?
- Oui, j'ai créé en 2004 une société commerciale agricole avec 3 autres personnes. J'occupe les fonctions de directeur de recherche dans cette société. Mes associés m'ont encouragé dans ce projet de Présidence même en leur précisant que je devrais sans doute démissionner de cette fonction. Il y a toutefois de jeunes chercheurs qui peuvent prendre mon relais dans cette entreprise.

Reprise de la communication avec Rouen : 12h08 – 12h11 → 3'

- **M. Debene** : j'ai été ancien étudiant de Rouen et je suis heureux de votre candidature car l'université de Rouen est passée au RCE il y a déjà un moment et peut-être avez-vous une expérience à ce sujet. Nouvelle coupure, nous reprenons par simple téléphone et non plus visio.
- Je n'ai malheureusement pas une grande expérience du RCE. Ce que je sais c'est que le RCE n'est pas arrivé jusqu'au niveau du laboratoire. La seule chose que je sache est qu'au niveau du laboratoire nous sommes dans une forte dynamique de fusion de laboratoires.
- **J. Munoz** : Comment améliorer chez nous l'enseignement à distance ?
- Il est actuellement possible d'avoir des cours en « streaming ». Les pages personnelles de votre établissement sont réduites, les étudiants ne peuvent pas se confronter à ces nouvelles technologies.
- **F. Cadousteau** : Avez-vous une connaissance de notre contrat ? Envisagez-vous des modifications ? Composition de votre équipe ? Pensez-vous collaborer avec l'équipe en place ?
- Je n'ai pas le document du plan car c'est confidentiel, je pense que l'évaluation est suspendue pour le moment mais je n'ai pas de contact avec l'AERES. J'ai besoin d'aide. Il y a des gens qui connaissent le domaine, je choisirai dans ces gens là. Je n'ai pas l'intention de faire une révolution. Le bureau doit être une aide pour le nouveau président. Seule la compétence compte.
- **JM Goursaud** : si tu es élu tu vas découvrir tous les dossiers que tu ne connais pas. Comment penses-tu te mettre au courant aussi vite ?
- J'ai étudié les documents d'évaluation du plan précédent et je pense comprendre très vite l'ensemble de ce que vous avez prévu dans votre contrat. Mon dernier stade de connaissance est le rapport annuel de 2010.
- **A. Jean** : Les étudiants ne comprennent pas bien votre candidature. Pouvez-vous mieux nous exposer votre motivation ? Connaissez-vous les véritables problèmes de notre université (hors les taux de réussite) ? Connaissez-vous par exemple le problème du versement des bourses.
- Je pense que si les Polynésiens n'interviennent pas dans l'Université c'est qu'ils ne se sentent pas Polynésien, cela explique ma présence aujourd'hui. Votre situation n'est pas éloignée de celle qui existe en métropole. Les problèmes de l'UPF sont clairs. Je suis polynésien même si je vis à Rouen. Je connais le problème récent de versement des bourses. J'ai demandé des entrevues à messieurs Temaru et Tong Sang lors de leur passage en France mais ils ne m'ont pas répondu.
- **O. Guenin** : Quelle place pour les langues polynésiennes dans votre programme ?
- C'est très important. Je suis de tout cœur avec vous pour le problème du CAPES de langues Polynésiennes.

Intervention de JP Bariot, PR, UPF : 12h35 – 12h46 → 11'

- **A. Jean** : Comment effectuer l'évaluation des connaissances en début de formation ?
- Il faut du respect par rapport à tous pour mettre cela en place. La motivation des jeunes est un véritable problème. Il nous faut œuvrer pour que tous les étudiants aient une bonne connaissance de toutes les formations proposées. Une licence peut se faire en 4 ans, ce n'est pas un problème.
- **T. Bambridge** : Annoncer une licence en 4 ans me semble une mauvaise idée.
- Aucune obligation de faire une licence en 4 ans pour tous ceux qui peuvent réussir en trois. Imposer « l'année 0 » est à la limite de la légalité mais c'est possible et souhaitable. Je suis par exemple catastrophé par l'orthographe dans les copies, les méthodes de travail sont aussi à revoir et à améliorer.

- **O. Guenin** : Avez-vous des idées pour le logement des étudiants ? Qu'est ce qui explique votre départ soudain de l'école doctorale ?
- Nous avons du foncier sur le campus, à terme il faut construire de nouveaux logements. Le problème du logement se pose aussi pour des chercheurs invités. Mon départ de l'EC est lié à la mise en cause de la probité du conseil de l'école et j'ai voulu réagir. Il y avait deux solutions : aller se plaindre ou agir. J'ai voulu agir et « marquer le coup » par rapport à des choses qui ne devraient pas se passer.
- **A. Toriki** qu'entendez-vous par « cristallisation » ? Que ferez-vous s'il y a des dérapages par mail ou autre ? Vous sentez-vous prêt à prendre cette fonction ?
- Les problèmes les plus difficiles concernent les personnes. La mauvaise ambiance générale s'est cristallisée sur les personnes de la Présidente et du DGS. Tout en étant conscient du travail fourni, je ne pense pas que le DGS actuel puisse continuer. Lorsque des « problèmes de personne » se posent, la première chose à faire par un Président est de convoquer les intéressés dans son bureau. Si cela ne fonctionne pas, des sanctions doivent être prises mais en toute équité. Vous savez sans doute que je suis président de la commission de discipline dont le jugement interviendra en Septembre afin de ne pas être trop près de la présente élection. Le mail est « dangereux » dans le fait qu'il favorise la montée en violence des échanges. Je souhaite apporter la sérénité dans cet établissement.
- **S. Richaud** : quelle idée avez-vous des rapports que vous aurez avec les autorités du Pays et de l'Etat ?
- Le Pays n'est pas assez impliqué dans l'UPF. C'est à nous d'aller à la rencontre du Pays en particulier pour les formations professionnelles. Il y a toutefois des facteurs limitant en particulier l'instabilité politique. Coté recherche, elle doit s'appuyer sur l'international (que je connais bien), c'est indispensable avec en particulier les échanges d'étudiants
- **J. Munoz** : deux étudiants ERASMUS vont très bientôt être mis à la porte de la cité universitaire pour laisser la place à de nouveaux étudiants. Que préconisez-vous ?
- Je connais déjà ce problème, j'y suis confronté à l'heure actuelle et je tente de me débrouiller en allant faire le tour des organismes tels que la COGEP
- **P. Ortega** : le travail du Président sera de ne pas retomber dans de nouvelles cristallisations. Quel doit être la place des départements, des conseils ?
- L'un des reproches adressés à la précédente direction est le fait que les affaires remontaient toujours au plus haut niveau alors qu'elles auraient pu être réglées au niveau des services. Le président doit effectuer un contrôle à posteriori plutôt qu'à priori. Cela a toujours été ma façon de travailler. C'est bien entendu le CA et le Président qui décident in fine.
- **JM Goursaud** : passage au RCE ?
- Le pire scénario est la mise sous tutelle. Il y a un énorme travail à faire avec des problèmes de logiciels et autre. Il faudra créer une cellule spécialisée, ce n'est pas le travail du VP du CA. Cela ne pourra se faire qu'avec un DGS extérieur ayant une compétence en ce domaine.
- **J. Munoz** : parlant de patrimoine, penses-tu autoriser une construction d'église au milieu de notre campus comme cela s'est déjà produit ?
- Je suppose que tu parles de l'église Mormone construite en face de la Présidence. Il est bien évident que cela ne doit pas arriver de nouveau. Il nous faut construire une maison de la recherche, améliorer les bureaux des chercheurs et essayer de les regrouper afin qu'ils puissent mieux travailler ensemble
- **L. Peltzer** : rappelle l'historique des bâtiments à l'Université avec une priorité donnée aux salles de cours, elle précise que nous sommes encore en train de développer
- J'ai vu beaucoup de campus dans ma vie. Nous avons un très joli campus et nous pouvons remercier l'équipe précédente mais il y a encore des choses à faire. Peut-être faut-il, à terme, redescendre la Présidence au cœur du campus.

- **J. Munoz** : un centre des langues a-t-il sa place chez nous ?
- Nous sommes soumis à 3 sphères d'influence : anglaise, hispanique et asiatique. Il nous faut des facilités d'hébergement pour augmenter nos échanges. Un centre des langues et de la culture Polynésienne est aussi un chantier à mener.

Intervention de E. Conte, PR, UPF : 13h21 – 13h41 → 20'

- **P. Ortega** : Notion d'équipe de direction a des définitions variables en fonction des candidats. Peut-être avons-nous sous employé les conseils (CA, CS et départements) et leurs travaux, qu'en penses-tu ?
- Certains débats doivent se situer au niveau des départements qui sont une force de proposition même si la décision revient au CA. Nous devons tous avoir envie de travailler dans le même sens. La direction impulse une direction par exemple par notre projet de contrat (adopté à une forte majorité par ce même CA) mais il y a encore du travail à faire sur ce contrat dans le plus grand dialogue possible en particulier au niveau des départements. J'espère que, dès la rentrée, nous aurons dans l'établissement un état d'esprit moins frondeur et l'envie d'améliorer notre vie à tous. Le CA comme le CS ou les départements ne doivent pas être des chambres d'enregistrement. Par exemple, A. Gabillon a des idées afin que le CS joue son rôle et discute vraiment de sciences ce qui a très peu été le cas par le passé.
- **B. Poirine** : Tu nous proposes une nouvelle gouvernance. Trouves-tu normal qu'une maquette de licence élaborée par le département doive ensuite être négociée avec le secrétaire général ?
- Ce que je pense c'est que dans la nouvelle direction proposée, il y aura un véritable VP du CA qui se chargera de la pédagogie. Nous parlons tous du DGS et de sa place. Nous aurons une direction forte qui prendra toute sa place. Les choses ne pourront plus se passer comme tu l'évoques. Dans ce type de débat purement pédagogique le rôle du DGS doit se borner à effectuer une évaluation du coût de la maquette, c'est tout ! Le rôle d'un DGS n'est pas de faire des maquettes.
- **B. Poirine** : Trouves-tu normal qu'un département élabore une maquette discutée en département et qu'une maquette « débarque » au dernier moment au niveau de la direction ?
- Non ce n'est pas normal et je ferais ce que j'ai fait lors de l'élaboration du présent contrat. A savoir : réunir les gens et travailler ensemble afin d'aboutir à une maquette consensuelle qui réponde en priorité aux besoins des étudiants.
- **JM Goursaud** : la maquette est au bout de la chaîne mais il y a un rôle très important à la fois des équipes pédagogiques et de l'administration.
- Nous avons une carte des formations proposées qui a été discutée pendant des mois. Le débat a eu lieu, il n'est pas complètement tranché et nous pouvons reprendre des choses mais c'est une base de travail. Il y a toujours des choix à faire même si ils ne sont pas toujours faciles. Notre carte a été acceptée à une grande majorité par notre CA. Nous n'avons pas à rougir de la carte proposée. Attendons l'avis des experts, et je vous promets un véritable nouveau débat après cette première expertise. Il doit y avoir une plus grande concertation entre tous.
- **B. Poirine** : les étudiants préparant le CAPET Eco-gestion ont été obligés de demander au CNAM l'ouverture de 2 MASTERS pour pouvoir se présenter au concours du CAPET, qu'en penses-tu ?
- Bien entendu, présenté comme cela, je ne peux pas trouver cela normal. Nous parlons bien d'un MASTER que nous avons proposé, qui a été accepté à l'unanimité par le CA mais qui n'a pas été habilité par le Ministère. Il n'y a pas eu de frein à notre niveau et il est regrettable que cette maquette n'ait pas été habilitée. Dans de tels cas, les réponses du Ministère sont malheureusement trop laconiques et ne permettent pas de savoir réellement pourquoi une formation n'a pas été acceptée.

- **P. Ortega** : le CA a adopté le projet de plan mais il y avait à ce moment là des gens dans la rue.
- Nous avons des instances. J'ai passé beaucoup de temps à discuter, nous aurions pu en faire plus mais il est impossible de dire oui à tout le monde. Tous les collègues et les étudiants avaient parfaitement le droit de manifester mais il demeure que le plan a été largement adopté.
- **O. Guenin** : Vous avez été le VP de Mme Peltzer, comment vous situez-vous par rapport à elle et à son mandat ?
- J'ai été effectivement élu sur la liste de la présidente actuelle qui m'a demandé d'être VP en charge du contrat. Nous avons essayé de travailler ensemble de notre mieux et le projet actuel est un bon contrat même si il y a encore des choses à faire. Malheureusement, notre Présidente a été mise en cause par certains de nos collègues. J'ai été le premier à avertir notre Présidente mais sans succès et l'affaire a éclaté début Janvier. Nous avons eu une discussion de l'équipe rapprochée et nous lui avons dit qu'elle aurait du mal à s'en sortir sur le fond. Toutefois, certains de ceux qui l'ont frappé n'était éthiquement pas irréprochables. Nous n'avons malheureusement pas réussi à la convaincre d'annoncer son départ rapide et les choses se sont dégradées. Il ne faut toutefois pas oublier le grand nombre de choses effectuées par Louise Peltzer pour notre établissement.
- **J. Munoz** : Tout le monde parle des CAPES. Savez-vous que pour passer ce concours, il est indispensable de posséder un CLES, que pensez-vous de cela ?
- Nous avons passé une convention avec Strasbourg (négociée par JM Goursaud) en attendant que nous mettions en place notre propre CLES. La réponse est provisoire mais satisfaisante
- **JM Goursaud** : nos relations avec le Pays ?
- J'ai travaillé 11 ans pour le territoire et je connais bien les gens et les rouages. Nous devons être respectueux du Pays et nous devons entretenir les meilleures relations avec son gouvernement. Si je suis élu, j'irai très vite me présenter aux autorités de l'Etat et du Pays. Notre Université a été créée pour les Polynésiens, c'est notre raison d'exister et nous devons travailler en bonne intelligence avec tous les Ministres du Pays quels qu'ils soient
- **S. Richaud** : Place de l'IUFM et de la formation des maîtres dans le cadre des RCE ?
- Nous avons prévu une licence pluridisciplinaire (ce type de licence est d'ailleurs mis en avant dans le nouveau projet de licence proposée par Valérie Péresse), nous prenons donc la formation PE très au sérieux. Nous devons être très exigeants sur la formation de ces PE car ils forment nos étudiants de demain.
- **A. Jean** Vous êtes annoncé dans la presse comme le candidat de Louise Peltzer qu'en pensez-vous ?
- Je ne pense pas être le candidat de L. Peltzer, je ne pense pas qu'elle votera pour moi tout à l'heure. J'ai été à l'initiative de cette pétition demandant sa démission, tout le monde le sait.

Premier tour de scrutin (14h20) :

- Jean-François MICHON : 0
- Christian MONTET : 8
- Taivini TEAI : 5
- Jean-Pierre BARRIOT : 1
- Eric CONTE : 6
- Bulletins blancs : 0

Interruption de séance + pause casse-croute.

Reprise des débats à 15h05. Chaque candidat dispose de 10 nouvelles minutes si il souhaite ajouter quelque chose mais aucun des candidats ne souhaite s'exprimer au-delà de l'indication de son maintien ou non.

- JF MICHON maintient sa candidature
- C. MONTET maintient sa candidature
- T. TEAI maintient sa candidature
- JP BARRIOT retire sa candidature
- E. CONTE maintient sa candidature

Deuxième tour de scrutin (15h15) :

- Jean-Francis MICHON : 0
- Christian MONTET : 9
- Taivini TEAI : 4
- Eric CONTE : 7
- Bulletins blancs : 0

Interruption de séance. Reprise des débats à 16h20.

P. Capolsini indique que, comme à son habitude, il a rédigé en séance un long RD incluant les questions et réponses des candidats. Il demande aux membres du conseil s'ils acceptent la diffusion d'un tel PV. Après un petit débat, il est procédé à un vote sur ce point : **13 Pour la diffusion, 5 abstentions, 1 contre**. D'autre part, il y aura (d'ici un temps sans doute important compte tenu de l'ampleur de la tâche) un PV officiel in extenso.

Chaque candidat dispose de 10 minutes pour répondre à des questions.

- JF MICHON maintient sa candidature, aucune question
- C. MONTET maintient sa candidature.
 - **JM Chappuis** : compte tenu des contraintes budgétaires, quels seraient d'après vous les postes les moins prioritaires ?
 - Bien entendu il y a des contraintes, je les connais, je suis économiste. Je ne peux pas répondre comme cela sans concertation et transparence. La décision doit être prise d'une manière parfaitement démocratique.
 - **JM Chappuis** : nouvelle question sur le détail de l'équipe
 - Je ne peux pas être plus précis que ce que j'ai dit ce matin, les seuls dont je puisse citer les noms sont JP Pastorel et S Kugelmann. Ensuite, je suis en attente de votes démocratiques pour des VPs dans les 2 conseils. J'aurais aimé travailler avec P. Capolsini et A. Gabillon mais ils sont engagés auprès d'un autre candidat et je comprends très bien cela. Pour la CEVE, c'est la même question, Vincent Dropsy serait également un bon VP mais il est également engagé dans une autre équipe.
 - **P. Capolsini** : es-tu d'accord pour je diffuse un RD incluant les questions et réponses des candidats ?
 - Aucun problème, je prône la transparence.
- T. TEAI maintient sa candidature
 - **JM Chappuis** : des détails sur les personnes de l'équipe
 - Etant MCF, je souhaite avoir des VPs dans le collège des PR et j'ai pris des contacts. Il est également nécessaire d'avoir une représentativité des 3 départements au niveau de l'équipe de direction. Je suis plutôt sur l'idée d'un scientifique au CA et un non scientifique (sans doute un membre de DEG) au CS. La compétence sera mon seul critère. Il est délicat pour moi de donner des noms même si j'ai pris de nombreux contacts. Je sais être soutenu mais c'est ma décision personnelle que d'être président.

- **F. Cadousteau** : pensez-vous que le clientélisme a sa place dans cette élection ?
- Tout candidat vous répondra non. La campagne électorale a été très courte, je n'ai utilisé aucun stratagème, je me suis livré avec mon cœur.
- **F. Cadousteau** : avez-vous conscience que les étudiants ont émis un avis auprès de nous et qu'ils souhaitent un changement radical ?
- Je regarde les votes de ce CA et je suis conscient de cette attente.
- **P. Capolsini** : es-tu d'accord pour je diffuse un RD incluant les questions et réponses des candidats ?
- Aucun problème.

➤ E. CONTE maintient sa candidature

- Avec les 4 personnes ayant voté pour Taivini, il peut se dégager une majorité alors que nous sommes, Taivini et moi, sans doute très proches sur le fond. Si le point de clivage est le secrétaire général, il nous faut dépasser cela. L'intérêt de l'établissement doit primer, son avenir est en jeu. Les propositions que j'ai faites sont réalistes et pragmatiques (par exemple sur l'abandon de la maison de fonction dégageant ainsi des crédits utilisés pour nos meilleurs étudiants). J'espère que votre vote de ce jour sera pragmatique.
- T. Bambridge : vous nous avez indiqué que le DGS ne changera pas. Des rumeurs indiquent que certains professeurs ne veulent pas travailler avec cette personne. Ne pensez-vous pas qu'un tel climat va nuire au bon fonctionnement de l'établissement ?
- Il est facile lorsque l'on est professeur et donc « inamovible » de demander la tête d'un administratif. Je conviens que certaines pratiques du DGS sont pour le moins « rugueuses » mais les rapports d'évaluation indépendants ont toujours relevé que l'UPF était bien gérée administrativement. On a besoin d'expérience à certains postes dans la perspective de ce qui nous attend à court terme. Le DGS aura la place d'un DGS, rien de plus. D'autre part, si dans quelques mois, il y a des dysfonctionnements au niveau du DGS, ce ne sera pas le Président qui changera mais le DGS, c'est très clair.
- **P. Capolsini** : es-tu d'accord pour je diffuse un RD incluant les questions et réponses des candidats ?
- Aucun problème.

Troisième et dernier tour de scrutin (17h00) :

- Jean-François MICHON : 0
- Christian MONTET : 8
- Taivini TEAI : 1
- Eric CONTE : 11
- Bulletins blancs : 0

Eric CONTE est élu, félicitations.

Remerciements de l'intéressé et souhait d'une nouvelle ère d'harmonie. « Je compte sur tout le monde et j'espère pouvoir m'appuyer sur vous tous. Merci de votre confiance. »

Séance levée à 17h10.

Profession de foi
de
Jean Francis Michon

Chers collègues et étudiants de Polynésie Française,

Je suis le seul candidat extérieur à l'UPF de cette élection, vous ne me connaissez pas pour la plupart, bien que je sois venu faire quelques cours à l'invitation du Laboratoire GAATI en 2003 et 2004. Je vais tenter de me faire mieux connaître.

Je veux tout d'abord dissiper des soupçons naturels. La situation conflictuelle que vous vivez au sein de l'UPF, l'isolement aussi, vous font sans doute craindre une manœuvre occulte, un dessein obscur de tel ou tel bord. Crainte légitime mais non fondée : je ne suis l'avatar de personne ni de telle ou telle faction ou parti.

Je suis polynésien et universitaire et mon seul bagage est l'expérience de 40 années passées dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il est de mon droit de m'inviter dans votre assemblée et de vous faire part de mon point de vue. Je ne suis en rien un modèle et je n'ai aucune qualité pour faire la morale à qui que ce soit. Mais au moins vous voudrez bien admettre que je n'ai pas triché sur mes diplômes et mes publications.

Je vous demande de vous mettre au service de la jeunesse polynésienne avec moi. Pouvons-nous l'aider ? Méritons-nous sa confiance ? Quelle mission nous fixons-nous ?

La Polynésie a besoin de **cadres de haut niveau** dans beaucoup de domaines, mais quand il y en a elle ne les recrute pas toujours ! C'est aussi le cas en Métropole où trop d'étudiants sont en échec, ou même, obtiennent des diplômes qui ne leur apportent pas l'emploi. J'ai moi-même deux fils dont un doit se réorienter après 3 années en Sorbonne et prépa.

Nous préparons le terrain, nous prendrons contact avec toutes les entreprises et administrations de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie et dresserons un bilan de la demande d'emploi de niveau universitaire sur les années à venir. Nous orienterons nos enseignements dans ce sens, sans attendre les vagues d'évaluations et passerons des contrats avec ces entreprises pour ces emplois.

La Polynésie ne suffira pas, à elle seule, à fournir les postes nécessaires. Habitons les étudiants à s'expatrier au moins sur de courtes périodes.

Organisons l'ensemble des échanges avec toutes les universités partenaires.

Vous avez certainement déjà commencé ce travail. Il faut largement le développer.

Etudions enfin le devenir des étudiants : les anciens de l'UPF jouent un rôle crucial comme « sherpas » pour les autres.

Organisation interne

Si le personnel pense, majoritairement, qu'une dissolution du CA est un bon moyen de résoudre la crise, alors je ne suis pas la bonne personne vers qui vous tourner. Il faut adresser votre demande au Ministère qui, lui, a ce pouvoir. Je ne suis pas sûr de l'effet bénéfique de cette mesure. Vous risquez, à mon avis, de revenir une nouvelle instabilité.

Je n'ai évidemment aucune envie de me trouver prisonnier de tel ou tel camp.

En particulier je refuserai le cumul de mes fonctions avec tout mandat politique.

Mon parcours

Je suis né le 4 Juillet 1951, à Bora-Bora, accueilli par les danseuses à l'entraînement pour la fête de l'Indépendance organisée pour un bateau américain de passage.

Mon père, Jean Michon, et ma mère, Madeleine Tefaaora, étaient tous deux instituteurs à Vaitape. Ils occupèrent des postes à Mangareva, Moorea, Bora-Bora (Vaitape et Anau). Mon second prénom est celui du collègue et ami de mon père, Francis Sanford alors à Vaitape.

Je quitte la Polynésie à l'âge d'un an et demi et après 3 voyages à bord des navires des Messageries Maritimes, mon état de santé ne me permettra pas de suivre mes parents. Mon père poursuivra alors une carrière Outre-mer dans les Eaux et Forêts : Cameroun, Tchad, Madagascar, La Réunion, la Nouvelle-Calédonie et enfin Wallis et Futuna où il la terminera et se consacrera enfin à la peinture (une passion qu'il avait contractée à Tahiti au contact du groupe d'artistes bien connus qu'il fréquentait alors).

Je ne reviendrai en Polynésie qu'à l'âge de 20 ans, pour un séjour bref, mais marquant, à Wallis (Uvea).

De retour en France je termine mon Master de Mathématiques (on disait DEA) à Jussieu (Université Paris 7), puis je passe l'agrégation de Mathématiques sur les conseils de mon « directeur » (afin que je puisse « manger » disait-il) comme Auditeur libre à l'Ecole Normale Supérieure (Ulm), je deviens ainsi le « premier » agrégé de Polynésie. Agrégé mécontent car la perspective d'enseigner en lycée ne me réjouissait guère, je voulais faire de la recherche et la charge d'enseignement du secondaire, comme vous le savez, le permet difficilement. Il me faudra encore quelques années pour revenir et occuper un poste à l'Université.

Cinq ans d'enseignement secondaire dans le « 93 » et une sixième année au Lycée Gauguin à Papeete et l'absence d'Université à Tahiti vont me convaincre qu'il faut poursuivre:

Le service militaire m'affecte comme professeur à l'Ecole « Atomique » de la Marine à Cherbourg: Qu'un tahitien soit le professeur de mathématiques des officiers responsables des engins stratégiques, la situation est cocasse pour eux et pour moi !

J'ai ensuite pris une année de congé afin de passer une thèse ce que je fis en un an, à l'Ecole Normale Supérieure, sous la direction de Mme Marie-France Vignéras qui sut m'encadrer de façon extrêmement efficace et moderne. Ne pouvant obtenir un poste universitaire en cours d'année, j'ai ensuite obtenu un « postdoc » d'une année au Max Plack Institut de Bonn, financé par l'Allemagne. J'ai pu ainsi côtoyer les plus grands mathématiciens d'alors et futurs, et comprendre ce qu'est la recherche de haut niveau.

L'année suivante j'ai obtenu un poste de Maître de conférences en mathématiques à l'Université Diderot à Paris et dix ans plus tard, habilité à diriger les recherches, j'ai choisi un poste de Professeur d'Informatique à l'Université de Rouen où j'exerce encore.

Je ne peux vous détailler mes recherches ici. Elles sont à l'origine de nombreux développements comme ceux menés par Gilles Lachaud (directeur de l'UMR 6206 du CNRS à Marseille) avec qui j'ai collaboré de nombreuses années, et donc aussi ceux du GAATI à l'UPF. Elles mêlent Mathématiques et Informatique au niveau le plus fondamental et débouchent sur des applications concrètes.

J'ai assumé les responsabilités normales attendues d'un professeur :

- Membre élu du Conseil de Gestion de la Faculté des Sciences de l'Université de Rouen pendant 4 ans.
- Directeur du Laboratoire d'Informatique Fondamentale de Rouen pendant 5 ans (Equipe d'accueil),
- Responsable et créateur de Master Informatique professionnel à Rouen,
- Responsable de projets ACI du Ministère de la Recherche (avant la création de l'ANR) en Cryptographie, et de plusieurs contrats de recherche industriels notamment avec EDF et la DRET.
- Créateur et co-organisateur du congrès international BFCA pendant 4 ans (petit congrès réunissant des spécialistes de fonctions booléennes).

Je me suis aussi intéressé à bien d'autres domaines :aux premières banques de gènes à l'Institut Pasteur, à la neurocybernétique à l'INSERM, à la fiabilité des centrales nucléaires avec EDF.

La réussite professionnelle et intellectuelle de nos étudiants, la promotion de la jeunesse de Polynésie, la pérennisation des efforts considérables que vous avez tous accomplis sur de longues années pour hisser vos laboratoires de recherche à un excellent niveau, voici la motivation de ma candidature. Vous accompagner dans une démarche constructive pour l'avenir de tous sera ma meilleure récompense.

Merci de m'avoir permis de m'exprimer et bonne chance à tous.

Jean Francis Michon

Caen, le 20 juin 2011

Christian MONTET

Professeur de Sciences Economiques

Université de la Polynésie française

Programme pour une présidence rénovée de l'UPF

L'Université de la Polynésie française sort affaiblie d'une longue crise, sur laquelle il est inutile de revenir. L'image de l'établissement a été ternie. Les personnels, enseignants-chercheurs et administratifs, sont divisés et pour beaucoup d'entre eux lassés et démotivés.

Au moment où l'UPF doit finaliser son nouveau plan quadriennal de formation et de recherche et où elle doit passer dès le début janvier 2013 au régime de compétences élargies, l'heure est au rassemblement des énergies.

Il faut reconstruire une université où il fait bon vivre, travailler et coopérer activement dans la passion partagée du métier qui nous unit, au service d'une recherche de qualité, de la formation et de la réussite du plus grand nombre de nos étudiants, et, de manière plus large, en contribuant au mieux au développement de la Polynésie française.

1- Les défis de l'UPF

1. Le premier de tous nos défis consiste à rechercher l'apaisement de tous les conflits, à tirer un trait sur toutes les querelles passées et à rebâtir ensemble l'université rénovée dans laquelle souhaitent travailler nos étudiants.
2. Le deuxième grand défi concerne l'attractivité de notre établissement alors que la concurrence est forte pour attirer les meilleurs étudiants : classes préparatoires aux grandes écoles, universités de métropole, universités des pays voisins, ...
3. Comme toutes les autres universités françaises, l'UPF doit saisir les opportunités offertes par la LRU pour œuvrer à l'amélioration de ses performances dans les domaines de l'enseignement et de la recherche :
 - a. Compte tenu de la structure des types de baccalauréat que nous accueillons, les résultats en matière d'enseignement sont meilleurs que certaines apparences peuvent le laisser penser, mais il reste nécessaire et possible d'améliorer sensiblement la réussite des étudiants tout en renforçant la qualité et la pertinence des formations dispensées ;
 - b. Concernant la recherche, nous avons des enseignants chercheurs publiant dans des supports reconnus. Nous disposons également d'équipes reconnues dans les trois départements. Cependant, il nous faut encore améliorer le nombre et le niveau des publications, ce qui passe par un soin particulier apporté au recrutement des

chercheurs ainsi que par une politique incitative que permet désormais le régime des compétences élargies (RCE), auquel nous allons passer au début 2013. Il nous faut renforcer les pôles de performance, en particulier en liaison avec le Labex Corail, auquel nous participons avec le CRIOBE à Moorea.

4. La troisième grande mission de l'université consiste en son rayonnement à l'extérieur et aux liens qu'elle noue avec les acteurs de la vie économique, politique et culturelle du Pays et des territoires voisins. Nous devons ainsi :
 - a. contribuer au rayonnement de la culture francophone et de la culture polynésienne dans le Pacifique ;
 - b. accroître la « valeur ajoutée » de l'UPF dans sa contribution à la vie politique, économique, sociale et culturelle du territoire : participation à l'attractivité de la PF sur les plans culturels, linguistiques et économiques ;
 - c. renforcer les coopérations avec les institutions publiques, les entreprises privées (CCISM, etc...), les autres organismes de formation supérieure (ISEPP, ...), les autres universités dans le monde, en particulier dans le Pacifique.
5. Le dernier grand défi concerne le passage au régime de compétences élargies des universités (RCE), avec les opportunités que cela apporte en termes de rémunérations incitatives, ainsi que de possibilités de flexibilité en matière de recrutement de contractuels temporaires ou définitifs, mais aussi les risques et les difficultés que cela comporte : difficultés techniques de gestion de la paie, risques de dérives « clientélistes » dans l'usage des nouveaux instruments. Il faut donc adopter une gestion moderne, dynamique et valorisante des ressources humaines de l'établissement (recrutements, rémunérations, évolutions de carrière,...)

2- Afin d'affronter ces défis, l'UPF a besoin d'un changement fondamental de gouvernance :

1. Nous n'avons aucune chance d'atteindre nos objectifs si l'ensemble des ressources humaines de l'établissement n'est pas mobilisé dans ce sens. Cela signifie qu'il nous faut bannir toutes pratiques de divisions, de clientélisme, de harcèlement des personnels enseignants et administratifs.
2. Au contraire, il est indispensable de :
 - a. Respecter les personnes et les avis divergents exprimés au sein de l'organisation
 - b. Redynamiser les énergies, restaurer les coopérations entre collègues, équipes, départements, personnels enseignants et administratifs,...
 - c. Restaurer la confiance à tous les niveaux de l'organisation, en particulier dans les décisions et actions : 1) des départements et de leurs responsables et représentants, 2) des différents services administratifs et de leurs responsables et représentants
 - d. Ecouter et valoriser les suggestions venant de tous les niveaux de l'organisation (départements, filières au sein des départements, services, etc...)
 - e. Tous ces changements fondamentaux exigent une refonte des méthodes de gouvernement, une plus grande décentralisation et un développement de contre-pouvoirs efficaces et constructifs : l'équipe de direction étant l'émanation du CA,

on peut envisager la mise en place d'un autre type de parlement de l'université, de type consultatif, pouvant servir de force de proposition et de contre-pouvoir, si nécessaire. Concernant la composition du CA, on a pu observer comment dans une très petite université, la prise de position d'une poignée de collègues pour une liste risque d'interdire à une liste d'opposition de se présenter (du fait de la nécessité d'avoir au moins un membre de chaque département sur la liste). Nous devrions nous engager à éviter cela en permettant toujours à l'opposition, quelle qu'elle soit de pouvoir s'exprimer au CA.

- 3- Pour qu'une stratégie d'université réussisse, il faut reconnaître la spécificité de ce type d'organisation. Comme cela est largement reconnu : « la stratégie universitaire... est celle qui résulte de l'activité de chaque acteur universitaire, en particulier chaque enseignant-chercheur ; sans adhésion réelle, il est difficile d'orienter la recherche et l'action de formation ». Cela signifie que la direction de l'établissement et la direction administrative doivent être capable de susciter **l'adhésion au projet collectif** sous peine de voir la qualité de l'enseignement et de la recherche souffrir fortement.
- 4- Une des premières mesures pour aller dans cette direction consiste évidemment en un changement de DGS (ex SG de l'UPF), sans cela l'UPF risque de continuer à s'enfoncer dans des conflits internes destructeurs. La personne correspondant au profil doit posséder notamment les compétences suivantes, énoncées sur le site du Ministère de l'enseignement supérieur :
 - i. « posséder les qualités managériales nécessaires lui permettant de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'établissement : faculté d'encadrement,..., grand sens de l'écoute de l'institution dans le respect des acteurs,.. »
 - ii. « savoir intégrer les attentes des usagers –étudiants et personnels –afin d'assurer un fonctionnement optimal de l'institution
 - iii. « savoir donner du sens au travail des collaborateurs en faisant partager et en traduisant en objectifs à court et moyen termes la politique d'établissement définie par le président » (les passages soulignés le sont par nous).

5- Enseignement et vie étudiante : points stratégiques généraux:

- a. **Trouver le bon arbitrage entre formation générale et professionnalisation:**
 - i. Il convient de développer des formations généralistes et des formations plus directement professionnelles, mais il ne faut pas sombrer dans les travers de la professionnalisation à outrance car nul ne peut prévoir aujourd'hui quels seront les besoins de l'économie polynésienne dans les dix, vingt ou trente ans à venir
 - ii. Tout ce que l'on peut prévoir c'est que de nouveaux métiers apparaîtront et se développeront et qu'ils nécessiteront des candidats à l'emploi de grosses capacités d'adaptation
 - iii. C'est pourquoi il nous faut maintenir et renforcer l'apprentissage des savoirs généraux (mathématiques, littérature, langues, expression écrite et orale, apprentissage du travail personnel de recherche et documentation – bibliothèque, Internet...) avant les spécialisations qui doivent intervenir

surtout en fin de formation (Masters, ou plus tôt mais seulement pour les étudiants qui ne peuvent suivre une formation longue).

- iv. La solution est plus dans l'augmentation des niveaux que dans les contenus des formations. Nos étudiants réussiront dans la vie s'ils ont d'excellents professeurs et de très bonnes conditions de travail.

b. La carte des formations et les maquettes prévues dans le cadre du nouveau plan quadriennal doivent être impérativement revues, non seulement sur des points de détail, mais aussi afin de corriger des erreurs stratégiques :

- i. Maintien de la licence d'anglais
- ii. Réexamen attentif et raisonné des projets de masters : les propositions en ce domaine doivent être fondées sur une étude précise des besoins et des coûts. Lorsque l'on observe le nombre très important d'étudiants ayant des difficultés financières de plus en plus grandes pour aller étudier en métropole ou à l'étranger et la demande pour une formation de troisième cycle dans des structures de type CNAM, on ne peut qu'en conclure à la nécessité d'approfondir les stratégies de développement en ce domaine, éventuellement, comme cela avait été fait avec le Master CCA dans le cadre de la formation continue en partenariat avec des universités métropolitaines.
- iii. Un retour sur le plan quadriennal implique une révision du vote du CA sur ce point. Cela ne peut évidemment que résulter d'une adhésion de la majorité des administrateurs.

c. Augmenter la réussite tout en promouvant la qualité :

- i. En tout premier lieu, il faut avoir pour objectif constant d'augmenter l'encadrement des étudiants (nombre d'enseignants par étudiant), une des conditions essentielles de l'augmentation des taux de réussite ;
- ii. Afin de pouvoir assurer l'encadrement par des enseignants vacataires, il faut négocier avec le gouvernement du Pays une autorisation de cumul plus favorable pour les enseignants du secondaire ;
- iii. Revenir sur le plan de Licence 0, étant donné les doutes sur son utilité. Celle-ci n'étant pas obligatoire, la plupart des étudiants préféreront aller en L1, au risque de redoubler. Le vrai facteur de réussite en L1 consiste en un renforcement de l'enseignement en TD. On a ainsi pu mesurer en 2008/09 en éco-gestion que la mise en place de TD sur les cours d'introduction au droit et d'histoire économique que la moyenne générale dans ces UE avait doublé ! L'évolution des maquettes depuis le contrat quadriennal de 2004 a au contraire conduit à une réduction des enseignements en TD, c'est-à-dire l'inverse de ce qu'il faut faire ! Pourtant les budgets prévus pour la L0 devraient permettre d'augmenter substantiellement les encadrements d'enseignements en TD.

- iv. Lutte contre l'échec en première année par le retour à des systèmes de des DU permettant de "sauver" beaucoup d'étudiants peu enclins à poursuivre des études longues et théoriques.
- v. Efforts à déployer pour réduire l'absentéisme des étudiants dans les cours magistraux. Il est certain que la présence des étudiants est un facteur de réussite. Une solution peut passer encore par le recours plus systématique aux TD, qui eux sont obligatoires, en remplacement de cours magistraux. La distinction cours-TD n'existe pas dans les systèmes universitaires les plus performants. Dans le système français, on peut très bien la maintenir tout en renforçant le côté TD. Il convient aussi de réfléchir sur la possibilité de rendre les CM obligatoires.
- vi. Améliorer la qualité de la transmission et du contrôle des connaissances :
 - 1 Technique d'enseignement : apporter des solutions aux défauts techniques de projections diapos en amphis, accès à Internet pour l'enseignant avec possibilité directe de projection simultanée (ce système est utilisé depuis longtemps dans les universités étrangères)
 - 2 Améliorer les conditions de contrôle des connaissances : trop de fraude non détectée (d'après les étudiants eux-mêmes,...)

d. Améliorer la vie étudiante afin de contribuer à la réussite dans les études

- i. Appui à l'obtention et au paiement des bourses (les trop nombreux délais en ce domaine sont insupportables), tout en veillant à l'assiduité des étudiants boursiers, avec des méthodes simplifiées par rapport au système actuel.
- ii. Soutien aux associations étudiantes afin de contribuer à l'animation du campus
- iii. Recherche de solutions pour encourager la présence des étudiants sur le campus, à la bibliothèque (extension ?) et/ou dans d'autres lieux d'accueil durant la journée, en particulier dans les périodes entre les enseignements
- iv. Recherche constante de solutions pour améliorer les conditions de la vie étudiante: transports, repas (dont le problème particulier des week-ends)
- v. Apporter une présence de protection en matière de santé et assistance sociale sur le campus
- vi. Soutien accru à l'obtention de stages et à l'insertion des étudiants diplômés dans la vie professionnelle
- vii. Encouragement au programmes d'échanges de type ERASMUS, en veillant également à l'accueil que nous faisons aux étudiants étrangers (efforts importants à faire pour le logement à proximité de la fac), il en va de la réputation de l'établissement et du Pays dans son ensemble.
- viii. Envisager les possibilités de développement d'une politique de type ERASMUS dans la zone Pacifique
- ix. Maintien d'une remise de prix aux majors des promotions de L3

6- Enseignement : problèmes spécifiques aux différentes filières

a. Langues

- i. Mettre tout en œuvre pour assurer la pérennité du CAPES de tahitien
- ii. Développer les langues étrangères fondamentales dans la région : anglais, espagnol, ...
- iii. Développer le français langue étrangère à destination des étudiants de pays voisins du Pacifique, entre autres. Ré-introduire dans nos maquettes de licence et de master la formation en didactique du français langue étrangère et du français langue seconde qui existait à l'UPF (en formation initiale, mais aussi en formation continue sous la forme d'un DU appelé CEDIFLE) jusqu'en 2007-2008.
- iv. Maintien de la licence d'Anglais
- v. Renforcer la formation continue en langues utiles pour le business et le tourisme
- vi. Création d'un Centre de Langues International, avec labo de langues performant
- vii. Développer le Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) – voir l'arrêté du 6 décembre 2006.

b. Sciences :

- i. Lien avec le CRIOBE et le Labex : outre les formations de Licence, on peut envisager au plus vite le développement en appui sur le Labex et en coopération avec l'EHESS d'un Master pluridisciplinaire autour du corail et plus largement de la préservation des lagons et des ressources marines.
- ii. Développer la formation pour les métiers du secteur de la santé :
 - 1 Le territoire est demandeur de formations en santé, dans le secteur médical et dans le secteur paramédical
 - 2 Il faut renforcer l'enseignement en CM et TD dans ce domaine, au risque de voir fuir les excellents étudiants de bac S que nous pouvons attirer
 - 3 Avec la réforme des études en soins infirmiers et l'obtention dans 2 ans des premiers "grades de licence", il serait intéressant d'envisager avec le territoire la création d'un master en soins infirmiers pour pallier le déficit de médecins dans les îles
 - 4 Pour permettre également aux internes de venir faire leur stage de médecine générale et le valider, il faudrait envisager le recrutement d'un maître de conférence associé médecin qui aurait en charge ce 3ème cycle des études médicales.

c. Droit, Economie, Gestion :

- i. Le Master de Droit est performant, mais la demande locale ne va plus être seulement sur le Droit public, les besoins des entreprises sont dans le domaine du droit privé. Une stratégie dans le sens du développement de formations de troisième cycle en droit privé doit être envisagée

- ii. Le Master de Gestion s'impose comme une nécessité vu la demande venant des étudiants et l'offre actuellement principalement fournie par le CNAM en correspondance (mais la formule Master Droit et Management peut être préférable dans un premier temps).
- iii. Envisager la création d'un DUT (sans IUT) dans le domaine de la gestion (avec coût de développement modéré et débouchés certains pour les étudiants)

d. Ecole interne :

- i. Clarification des tâches dévolues à l'école interne et des moyens attribués pour cela : il n'y a presque rien dans le projet de plan quadriennal sur l'école interne et la formation des profs des écoles et des profs du secondaire.
- ii. Nécessité d'inclure dans ces formations des connaissances en didactique du français langue seconde (FLS)

7- Recherche :

- a. Renforcer les équipes et la coopération entre elles lorsque cela est possible:
 - i. il faut à la fois reconnaître la qualité des labos existants et encourager l'accroissement des pôles de recherche liés aux thèmes majeurs de la PF : en particulier les ressources de la mer et des lagons. Cela doit avoir des conséquences importantes au moment des créations de nouveaux postes et des recrutements de nouveaux chercheurs.
 - ii. Développer les liens avec le CRIOBE, qui fait partie des rares labos bénéficiant du label de Laboratoires d'excellence (Labex) pour ses recherches sur le corail. L'implication de l'UPF dans le Labex Corail doit être accrue. Au niveau des recrutements de chercheurs cela peut impliquer par exemple, lors d'un prochain renouvellement de poste en économie, droit ou gestion, de recruter des collègues spécialistes de l'environnement, de la biodiversité et des ressources marines.
- b. Valoriser les publications des enseignants-chercheurs : envisager la création d'une revue de l'UPF qui publierait des articles d'enseignants-chercheurs et de doctorants, à l'image du succès de la Revue Juridique Polynésienne.
- c. Encourager la mobilité et l'ouverture internationale des chercheurs : favoriser la participation à des colloques, congrès, séminaires, ...
- d. Eviter les exclusions des enseignants dans les laboratoires de l'UPF

8- De façon transversale à l'enseignement, la recherche et l'administration : améliorer les performances du système informatique de l'UPF

- a. Cela est indispensable pour l'amélioration du travail, des enseignants, des chercheurs et des personnels administratifs et fine du travail de nos étudiants
- b. C'est également une nécessité pour assurer la qualité du passage au RCE :
 - i. Relation éventuelle avec le Trésor Public pour la paie des personnels

- ii. Relation avec les autorités de tutelle

9- Ressources humaines

- a. Développement d'une stratégie fondée à la fois sur la recherche d'efficacité et d'équité
 - i. Fermeté sur les principes fondamentaux (qualité de l'enseignement, plus haut respect des étudiants et des autres « usagers » de l'établissement, qualité de la recherche, qualité de l'administration,...)
 - ii. Flexibilité et convivialité pour sur les questions de détail et les procédés.
- b. Compte tenu de la pénurie de création de postes, mise en place d'une politique claire de promotion des MCF HDR ; l'encouragement à la recherche et à la qualité de l'enseignement passe par une vision claire et équitable des plans de rémunération et de promotion des collègues.
- c. Personnels administratifs : attention particulière portée à l'efficacité mais aussi à l'équité en matière de gestion des rémunérations, des promotions, des plans de carrière

10- Compétences élargies

- a. Le passage au régime de compétences élargies dans notre cas consiste essentiellement à la gestion des rémunérations et en l'ouverture de possibilités de recrutements de contractuels, temporaires ou permanents, à la fois pour l'administration et pour l'enseignement et la recherche
- b. Du point de vue technique, cela pose des problèmes de gestion qui nécessitent à la fois une formation des personnels et l'utilisation d'outils informatiques adaptés. Les questions techniques sont cependant aisément surmontables dans l'année et demie dont nous disposons avant le passage au RCE. Pour la gestion de la paie, il devrait être possible d'envisager, comme cela se fait dans beaucoup d'universités de métropole, une convention passée avec le Trésor public.
- c. D'un point de vue plus stratégique, les nouvelles opportunités d'actions offertes à la direction ne doivent pas servir à diviser, punir certains et servir certains autres. Il s'agit essentiellement d'un outil d'incitation à l'amélioration des performances en matière d'enseignement, de recherche et de performance dans les tâches administratives. Cela ne peut être fait que dans la plus grande transparence, avec des règles claires et largement acceptées par la communauté universitaire.
- d. Pour toutes ces raisons, il n'en est que plus nécessaire de changer le mode de gouvernance et tout particulièrement le DGS.

11- Budget, finances

- a. Audit des comptes
 - i. Audit des comptes en général
 - ii. Plus particulièrement audit des comptes de la fusion UPF/IUFM.
- b. Etude des possibilités de nouveaux financements publics/ privés hors budget Etat
- c. Développement de la formation continue. Une stratégie offensive en ce domaine doit permettre de récupérer des dizaines de millions de Fcfp de recettes, avec toutes les conséquences bénéfiques sur les autres budgets de l'UPF

- d. Plus fondamentalement, la « réduction du voile » présentée dans le prochain contrat quadriennal est contre-productive pour nos négociations de budget avec l'Etat. Un retour à plus d'ambitions de développement est nécessaire de façon générale.

12- Enfin et de façon globale, restaurer la qualité des relations avec les autorités de tutelle, le gouvernement du Pays, les représentants locaux de l'Etat, les partenaires extérieurs publics et privés

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres élus du Conseil d'Administration,

Je m'appelle Taivini TEAI.

J'ai 41 ans.

J'ai soutenu ma thèse de doctorat en chimie moléculaire le 2 mai 1996, en tant qu'étudiant des laboratoires de Chimie des Substances Naturelles de l'Université Française du Pacifique (UFP), et de Biologie Marine de l'Institut Louis Malardé.

Après avoir effectué mon service militaire en tant que volontaire à l'aide technique et un stage post-doctoral entre la Polynésie et le Japon, j'exerce depuis septembre 1998, les fonctions de Maître de Conférences à l'UFP, devenue depuis avril 2000, l'Université de la Polynésie Française.

Depuis ma titularisation en septembre 1999, j'ai occupé les fonctions de responsabilité pédagogique (L1 de Sciences-Physique de 1999 à 2005 puis L3 Professionnelle de Conseiller Agricole en Milieu Insulaire de 2006 à 2008), de directeur des études et des techniques universitaires (Capes de Sciences-Physiques de 2001 à 2004) et de membre élu au Conseil Scientifique (depuis avril 2000).

Mes travaux de recherche au laboratoire de Chimie des Substances Naturelles, qui est devenu depuis le laboratoire de Biodiversité Terrestre et Marine (BIOTEM), ont conduit à une quinzaine de publications internationales, deux brevets, plusieurs communications orales ou par affiches à des colloques internationaux, à être lauréat du concours national de création d'entreprises de technologies innovantes 2^o édition, et à soutenir l'habilitation à diriger des recherches le 26 octobre 2007.

Je me suis également attaché à développer des liens avec les milieux professionnel et éducatif. Ainsi :

- * en partenariat avec les entreprises privées et les instituts de recherche de Polynésie, j'ai coordonné à la mise en place, puis dirigé la Plate-Forme Technologique « Génie des Procédés – Substances Naturelles » (PFT-GEPSUN) de 2001 à 2006 ;

- * en collaboration avec le Lycée Agricole d'Opunohu et le Ministère de l'Agriculture, j'ai été chargé de la demande d'habilitation de la licence professionnelle 3^o année Conseiller Agricole en Milieu Insulaire en 2004 ;

- * en partenariat avec les Ministères de l'Agriculture et de l'Environnement et de la Délégation à la Recherche de Polynésie française, et dans le cadre des missions de la PFT-GEPSUN, nous avons organisé le IV^o Colloque International sur les Plantes Aromatiques et Médicinales des régions d'Outre-Mer en juillet 2006 ;

- * en relation avec les Délégations à la Recherche de l'Etat et du Pays, de l'Ecole Normale, des Directions de l'Enseignement Primaire et Secondaire et de nombreuses associations et entreprises privées, je coordonne l'organisation de la Fête de la Science en Polynésie française, depuis 2008 ;

- * enfin je suis membre désigné en sa qualité d'expert à la commission de contrôle des Appellations d'Origine depuis 2008.

L'Université de la Polynésie Française m'a beaucoup donné : la connaissance de l'universel, la méthode de travail, le savoir, et peut-être plus que tout, l'amour de servir dans le respect des autres, grâce à la science.

Notre Université a déjà beaucoup fait et je voudrais remercier notre présidente, Louise PELTZER, pour le cap qu'elle nous a montrés : celui de la formation pour tous les Polynésiens tout au long de la vie.

Je veux à présent reprendre ce flambeau et relever le défi, mobiliser notre communauté universitaire, nos enseignant-chercheur, nos chercheurs, nos personnels administratifs et nos chers étudiants autour d'un projet collectif.

Je sais que notre institution a traversé des heures difficiles et je veux croire que nous saurons, ensemble, dépasser nos différences, apaiser les craintes et panser les blessures, pour construire avec le concours de tous l'avenir de la jeunesse polynésienne.

L'Université est, et doit demeurer le lieu d'excellence d'un système éducatif et d'une recherche qui valorisent le savoir et la qualification, et qui assurent la réussite et l'épanouissement de tous. Elle doit

également s'assurer du rayonnement international de ses valeurs.

Je m'engage, si je devais être élu à la fonction de Président de l'Université de la Polynésie Française, en accord avec les décisions de son Conseil d'Administration (CA) et des avis des Conseil Scientifique, Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire, et du Comité Technique Paritaire à :

- aider à la réussite et à l'insertion professionnelle des étudiants en confortant et développant les relations avec les secteurs professionnel et administratif du Pays tout en étant attaché à l'amélioration des conditions de travail et de vie sur le campus ;
- soutenir et développer l'excellence de notre recherche et la qualité de notre expertise aussi bien économique que juridique, littéraire ou scientifique ;
- conforter et développer les échanges avec les institutions publiques et privées, localement, nationalement et internationalement ;
- mais surtout, offrir à notre personnel scientifique, technique et administratif des possibilités de valorisation en mettant en place des modes de gestion et de rémunération en adéquation avec leurs responsabilités, leurs compétences et leurs engagements dans l'établissement.

La loi du 10 août 2007 relative aux Libertés et Responsabilités des Universités qui conduit notamment au passage aux Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) donne à l'Université de la Polynésie Française une autonomie de gestion financière et humaine. Ce passage aux RCE est inscrit dans notre contrat quadriennal d'établissement et il se doit d'être poursuivi et mener à bien en accord avec les règles ministérielles et celles qui sont établies par le CA. Pour cela, notre jeune et respectable établissement doit se doter, au travers de ses différents services, départements, laboratoires, comités et conseils, d'un système d'information permettant au Conseil d'Administration plénier de décider de la gouvernance, des orientations et des moyens à déployer pour que les objectifs fixés soient atteints. Cette étape importante pour le futur de notre établissement se doit d'être réalisée après concertation et avis de nos forces vives, mais aussi au travers des collaborations et partenariats que nous avons développés avec les institutions publiques administratives ou de recherche de l'Etat et du Pays et également au travers des liens que nous avons tissé avec les entreprises privées et les industriels de Polynésie française.

Je suis convaincu des compétences de notre personnel administratif et technique, de la volonté de perfection et d'excellence de notre recherche et de notre système d'enseignement et du désir croissant de nos étudiants à être les maîtres de leur destinée et les forgerons de notre avenir, car ce sera par le rassemblement et la cohésion de nos forces que nous pourrons ensemble faire que le slogan de notre Université soit une réalité : « L'Université de la Polynésie Française, une chance : saisissons là ».



le 21 juin 2011

Taivini TEAI

Maître de Conférences – Habilité à Diriger des Recherches
Candidat à la fonction de Président de l'Université de la Polynésie Française

*Candidature à la Présidence
de l'Université de la Polynésie française*

Jean-Pierre Barriot

Mesdames et Messieurs les Administrateurs de l'Université de la Polynésie française, à vous tous, étudiants, enseignants et enseignants-chercheurs qui nous retrouvons sur notre campus d'Outumaoro :

Nous venons de vivre des mois difficiles, où notre communauté universitaire s'est retrouvée divisée, où l'image de notre Université s'est retrouvée ternie, au niveau de notre fenua mais aussi au niveau national et international, et cela à un moment extrêmement critique : nouveau contrat quadriennal avec redéfinition de nos objectifs d'enseignement et de recherche, passage aux compétences élargies. Des dossiers névralgiques ont pris des mois de retard. Nos étudiants sont inquiets, nos partenaires s'interrogent.

Je ne propose pas de vains mots, ni de vaines promesses, pas d'irresponsable « remise à plat », ni de « continuité », juste du bon sens, une expérience de recherche et de gestion reconnue nationalement et internationalement, et surtout de fortes envies : celle de donner de solides formations à nos jeunes, adaptées à la réalité du marché de l'emploi, celle d'avoir une recherche dynamique, tournée vers le Pays et reconnue internationalement, celle d'une communauté universitaire gérée avec tact et respect.

Notre université doit d'abord, du fait de son caractère fortement insulaire, développer des filières professionnalisantes, sur un, deux ou trois ans, répondant aux compétences de chacun, mais aussi aux réalités économiques du Pays. Les primo-entrants doivent faire l'objet d'une attention toute particulière, avec une évaluation des savoirs et des motivations. On doit leur proposer, si nécessaire, un semestre, voire une année de consolidation « post-bac », pour qu'ils aient un socle solide de connaissances, en français, en langues, en calcul, et qu'ils acquièrent l'autonomie nécessaire aux études supérieures. En plus de ces parcours, l'Université doit proposer quelques filières d'études plus longues, mais en nombre limité, répondant aux besoins de l'enseignement et de la recherche pour le Pays. Parmi ces filières doit figurer une filière d'étude de la culture et de la langue tahitienne. Cette spécificité est et doit demeurer dans notre université. C'est un symbole, une identité, et il faut se battre pour le conserver. Que serait l'Université du fenua sans enseignement du reo maohi ? J'ai enseigné pour l'Organisation des Nations Unies, dans des pays aussi différents que l'île Maurice, la Malaisie et la Jordanie. J'ai travaillé deux ans aux Etats-Unis pour la NASA. Je sais ce que le mot diversité veut dire.

En matière de recherche, l'Université doit développer des axes d'excellence, là-aussi ciblés sur le Pays, son économie, son histoire, ses hommes, sur ses richesses naturelles et la protection des populations. Cela doit d'abord se faire en étroite collaboration avec les organismes de recherche présents sur le fenua, l'IFREMER, l'IRD, l'ILM, le CRIOBE et les autorités du Pays et de l'Etat, mais

aussi en connexion avec des organismes de recherche étrangers ou métropolitains. C'est ce que je me suis attaché à faire en tant que Directeur du laboratoire de Géosciences et de l'Ecole Doctorale, avec des collaborations avec la NASA, le Centre National d'Etudes Spatiales, le CNRS, la Protection Civile, et des universités d'Australie et de Taiwan, et aussi en tant que porteur du projet d'Unité Mixte de Recherches IFREMER-IRD-ILM-UPF « Environnement Insulaire Océanien », soumis à nos instances d'évaluation. C'est aussi travailler avec les entreprises et les entrepreneurs et ceux qui les représentent. La recherche et la valorisation, je sais ce que c'est : je les pratique au quotidien.

Mais être Président de l'Université de la Polynésie française, c'est être aussi un gestionnaire avisé et prévoyant, ancré dans les réalités, une personne à l'écoute des autres, c'est être impartial et savoir dire non en expliquant pourquoi. J'ai été chef de projet, j'ai manié de gros budgets et connais les règles comptables. Je sais ce qu'un franc représente, j'ai appris sur le terrain que les relations humaines doivent être placées au cœur de tout pour qu'une équipe fonctionne. Le cadre réglementaire, nécessaire, vient après. S'il y a un mot que je n'aime pas, c'est celui de « Pouvoir », car il renvoie trop à l'arbitraire. Le rôle du Président d'Université, c'est d'abord celui d'un coordonnateur maîtrisant parfaitement ses dossiers, avec une vision à long terme claire, bâtie sur la concertation.

Je ne suis ni membre du Conseil d'Administration, ni du Conseil Scientifique, ni de la Commission des Etudes et de la Vie Etudiante, ni du Comité de Pilotage. Mais je suis une tête connue, je l'espère de tous, à travers mon rôle de Directeur de l'Ecole Doctorale, fonction que j'ai exercée ces quatre dernières années en mettant nos étudiants au centre du dispositif à travers les Doctoriales et des dispositifs d'aide financière à leurs projets. Ce que je vous propose, c'est de relancer notre université à travers une équipe entièrement renouvelée, que ce soit pour les Vice-présidents des différents Conseils, mais aussi pour le Bureau et la Direction Générale des Services. Sur ce dernier point, il nous faudra chercher à l'extérieur de l'Université une personne à l'expertise reconnue pour le passage très délicat aux compétences élargies. Une cellule dédiée sera mise en place pour cela avec un chargé de mission de façon à en maîtriser les aspects réglementaires, patrimoniaux et de gestion.

Je ne propose pour l'instant pas de noms pour les Vice-présidents des différents Conseils, mais j'y ai longuement réfléchi. A ce stade cela serait contre-productif, compte tenu du peu de personnes pouvant exercer ces fonctions et compte tenu du contexte exceptionnel de ces élections. L'important est d'abord le choix du Président, qui doit être le Président de tous. Une fois la polarisation des élections passées, la construction sereine d'une équipe de direction sera possible.

Pour terminer cette profession de foi, ce que je propose, à nos étudiants, à nos enseignants et enseignants-chercheurs, à la population du fenua, c'est une université performante, réconciliée, ouverte à tous et soucieuse de tous.

Ensemble, faisons-le !

Jean-Pierre Barriot

Curriculum Vitae abrégé

Jean-Pierre Barriot

52 ans, professeur des universités en géophysique (1^{ère} classe).

Fonctions occupées :

- 2006-2011 : Professeur des universités à l'Université de Polynésie française.
- 1993-2006 : Ingénieur-Expert au Centre National d'Etudes Spatiales (CNES), affecté à l'Observatoire Midi-Pyrénées (HDR en 1997).
- 1991-1992, NASA Research Associate, Jet Propulsion Laboratory, Pasadena, USA.
- 1989-1990, Ingénieur au Centre National d'Etudes Spatiales.
- 1987-1989, Post-doctorant à l'Observatoire Midi-Pyrénées (thèse en 1987).

Responsabilités :

- 2010- Présent, Membre du Comité des Statuts de l'Union Internationale de Géodésie et Géophysique.
- 2010-Présent, Membre du Conseil Scientifique du Grand Observatoire du Pacifique Sud (GOPS).
- 2008-Présent, Membre du Conseil Scientifique de l'Université de Nouvelle-Calédonie.
- 2008-Présent, Directeur de l'Ecole Doctorale du Pacifique.
- 2007-2009, Membre du Conseil Scientifique de l'Université de la Polynésie française.
- 2006-Présent, Directeur du Laboratoire de Géosciences de l'UPF (GEPASUD).
- 2006-Présent, Directeur de l'Observatoire Géodésique de Tahiti (collaboration NASA-CNES-UPF).
- 2003-2006, Secrétaire Général Adjoint de l'Association Internationale de Géodésie.
- 2006-2009, Vice-président du Comité National Français de Géodésie et Géophysique (CNFGG) auprès de l'Académie des Sciences.
- 2000-2004, Membre du Comité d'Administration de l'Observatoire Midi-Pyrénées.
- 1999-2006, Directeur du Bureau Gravimétrique International, Service d'Observation de l'Observatoire Midi-Pyrénées.
- 1997-2003, Chef de projet scientifique de la charge utile spatiale de géodésie de la mission martienne Netlander.
- 1998-2006, Secrétaire Général du Comité National Français de Géodésie et Géophysique (CNFGG) auprès de l'Académie des Sciences.

**Profession de foi du candidat Éric CONTE
à l'élection de la présidence de l'UPF (juin 2011) :**

UN PRÉSIDENT COMPÉTENT AU SERVICE DE TOUS !

UNE EQUIPE DE QUALITÉ POUR UNE DIRECTION EFFICACE

ET RESPECTUEUSE DE TOUS

Notre établissement a un besoin impérieux d'une nouvelle équipe de direction, qui soit expérimentée, compétente, respectueuse, impartiale. Il faut aussi une équipe maîtrisant les dossiers en cours en raison de l'importance des enjeux pour notre université et l'urgence de choisir de nouvelles orientations pour notre futur. C'est pourquoi je vous propose une équipe composée autour de moi de : Patrick Capolsini (VP du CA), Alban Gabillon (VP du CS) et Vincent Dropsy (VP de la CEVE).

UN PROJET D'EXCELLENCE POUR NOTRE FUTUR

Notre université va devoir faire face à des échéances cruciales : dans le très court terme, la finalisation de notre contrat quadriennal 2012-15 et, d'ici au 1er Janvier 2013, la préparation au passage au Régime de Compétences Elargies (RCE). Avec mon équipe déjà opérationnelle, mais surtout avec vous et pour vous tous, je suis prêt à préparer l'avenir de notre université avec un projet d'excellence pour le bénéfice des étudiants et de la Polynésie Française.

NOTRE CONTRAT QUADRIENNAL

Une première proposition de plan quadriennal a été envoyée par l'UPF à notre tutelle et aux experts, qui vont bientôt venir nous rendre visite. Je connais très bien ce dossier, et je souhaite compléter ce contrat, selon le souhait de la majorité des enseignants et des étudiants de l'UPF, notamment en ce qui concerne certains points encore mal précisés : licences professionnelles, licence « métiers », modalités de « l'année de mise à niveau », « maison des langues et des cultures », types de DU à proposer à nos étudiants en situation d'échec, etc. Je multiplierai les échanges avec vous tous pour que nous trouvions de nouveaux moyens pédagogiques individualisés pour améliorer la performance de nos étudiants, mesurée par le Ministère par le seul biais de nos taux de présence aux examens et de nos taux de réussite. Ces derniers devant impérativement être améliorés, je vous proposerai diverses mesures qui seront soumises à votre approbation : nouveaux outils pédagogiques, instauration de TD ou augmentation de leurs heures dans certaines filières, détection précoce des étudiants en difficulté, semestre ou année de remise à niveau « obligatoire » ou d'autres formules (« semestre rebond ») adoptées par certaines universités, etc.

Je travaillerai sur le volet recherche, pour faire aboutir certaines collaborations et affiner le projet d'UMR entre nos partenaires. Je souhaite également que divers mécanismes incitatifs puissent être mis en place pour des collègues non-publiants mais véritablement désireux de contribuer au développement de la recherche à l'UPF.

Enfin, je vous confirme que les propositions du contrat quadriennal pourront être amendées ou modifiées en fonction des remarques des experts de l'AERES. Les coûts demandent à être évalués précisément afin de décider en toute connaissance de cause des priorités de l'établissement. Les choix qui seront faits le seront de manière transparente et dans le seul intérêt de nos étudiants. Plus que dans l'élaboration du projet de contrat, nous souhaitons associer les étudiants et les personnels administratifs à la réflexion sur l'avenir de notre université.

NOTRE REGIME DE COMPETENCES ELARGIES

La nouvelle équipe de direction va devoir relever un second défi de taille en 2012, puisque l'UPF devra fonctionner sur de nouvelles modalités dès le 1^{er} Janvier 2013. Les problèmes à résoudre sont

nombreux et complexes, liés notamment au transfert à l'Université de la masse salariale (aujourd'hui gérée par le vice-rectorat) avec les problèmes techniques que cela suppose notamment dans la gestion de la paye. Mon équipe, composée de deux informaticiens et d'un économiste, est particulièrement compétente pour aider les services informatiques, financiers et des ressources humaines à trouver des solutions à ce défi et faire profiter l'université du nouveau régime de compétences élargies. Au-delà de ces questions techniques, le passage au RCE aura un impact sur chacun d'entre nous. Des décisions cruciales sur les recrutements, les carrières, les promotions, seront prises au niveau de l'Université. Plus que jamais, nous aurons besoin de compétence et de transparence ainsi que de règles claires applicables à tous.

UNE GOUVERNANCE RENOVEE BASEE SUR L'INFORMATION, LE DIALOGUE ET LA TRANSPARENCE

La gouvernance a été au cœur de nombre de conflits à l'UPF. Elle doit être rénovée si nous voulons motiver et dynamiser l'ensemble de nos forces. Pour moi, la « bonne gouvernance » n'est pas un concept, mais une pratique de chaque jour. Elle doit prendre appui sur deux principes de base : l'intérêt des étudiants et l'intérêt général.

Nous avons besoin de transparence, de communication, et de concertation en préalable à toute décision importante. Notre objectif sera de veiller à ce que chacune des décisions prises à l'UPF soit acceptable par la majorité et dans l'intérêt général. En particulier, l'intérêt des étudiants au niveau de leur réussite sera une préoccupation de tous les moments. Je désire également instaurer un dialogue de proximité (fin de la déplorable notion de « château ») entre l'équipe de direction et tous les personnels, dans le respect des personnes et du statut de chacun. Cette bonne gouvernance aidera à rétablir un climat de confiance, où chacun pourra jouer un rôle positif dans la réussite des étudiants et dans sa propre carrière. Ainsi, une définition de règles claires et une application transparente à tous, assurera une indispensable équité dans des domaines tels que les primes, les promotions, les absences ou l'organisation des services. Enfin, je souhaite que les services administratifs et les trois départements accèdent à une plus grande autonomie de fonctionnement tout en maintenant un dialogue fort avec l'équipe de direction afin de pouvoir exercer leur bon jugement et influencer sur toutes les décisions.

UNE DYNAMIQUE POSITIVE DE COHESION

Je souhaite de tout cœur que notre projet d'excellence pour l'Université de la Polynésie Française recueille l'approbation de tous les personnels. Je désire travailler avec vous tous dans le respect mutuel, dans la transparence, et dans la plus grande liberté d'expression respectueuse, pour recréer une dynamique positive de cohésion et de collégialité universitaire. Par exemple, une lettre électronique hebdomadaire interne d'information et un espace de dialogue (de type forum) seront mis en place, pour favoriser la circulation de l'information la plus complète et la communication à tous les niveaux. Enfin, je m'engage solennellement, devant vous, à associer tous les personnels enseignants et administratifs, et tous les étudiants à la réflexion sur l'avenir de notre université.

Ensemble, nous pouvons reconstruire l'image et améliorer les performances de notre Université en visant l'excellence dans tous les domaines : enseignement (taux de présence et de réussite), recherche (publications), insertion professionnelle (employabilité de nos étudiants diplômés) et bonne gouvernance. Je vous remercie pour la confiance que vous voudrez bien m'accorder, avec mon équipe de direction, dans le but de réaliser ce projet d'excellence pour notre futur.

Eric CONTE
Candidat à l'élection de la présidence de l'UPF (juin 2011)
Un président compétent au service de tous !